

Ecrit par le 28 octobre 2024

La Cove et la ville de Carpentras reçoivent le label 'Sud smart territoire'



[La Cove](#) et la ville de Carpentras ont été distinguées du label 'Sud smart territoire' pour le projet de mise en œuvre des 'smart parkings'. Ce dernier est cofinancé par la Cove, la ville de Carpentras et la [Région Sud](#).

Un pas de plus vers l'amélioration de la qualité de vie des citoyens en rendant la ville plus efficace à l'aide de nouvelles technologies. La remise de prix a eu lieu lors de la 3e convention annuelle des mairies de la Région Sud, en présence de [Jacqueline Bouyac](#), présidente de la Cove, [Jaouad Ziati](#) et [Patrick Jaillard](#), conseillers municipaux à la ville de Carpentras, et [Sandrine Raymond](#), conseillère communautaire au sein de la Cove.

Ce projet innovant, dont la mise en œuvre opérationnelle est prévue début 2022, permettra de réduire le

Ecrit par le 28 octobre 2024

trafic automobile, d'améliorer l'accessibilité des commerces et de faciliter la vie des citoyens et des visiteurs sur le territoire grâce à l'installation de capteurs permettant d'indiquer les places de stationnement disponibles en temps réel via des panneaux dynamiques et des applications smartphone. Il sera, dans un premier temps, déployé sur la Coulée Verte et la zone du Piol 2 à Mazan.

Lire aussi : [A Mazan, Piol 2 se veut le berceau de la construction durable](#)

Dans le même sujet : ['En place' : deux ingénieurs avignonnais révolutionnent le stationnement en centre-ville](#)



Remise des prix lors de la convention des maires de la Région Sud. Crédit photo: ville de Carpentras

Jacqueline Bouyac réélue présidente du Parc naturel régional du Mont Ventoux

Jacqueline Bouyac vient d'être reconduite à la présidence du Parc naturel régional du Mont

Ecrit par le 28 octobre 2024

Ventoux, par un vote à l'unanimité ce mardi 21 septembre à Malemort-du-Comtat. La vice-présidente de la région Sud n'a pas masqué son émotion au moment de l'annonce des résultats.

De nouveaux membres de la Région et du Département siègent désormais au Comité syndical du Parc naturel régional du Mont-Ventoux. Il s'agit pour le Conseil régional de Claire Aragones, Georges Botella, Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin. Pour le Conseil départemental : Christian Mounier, Sophie Rigaut et Myriam Silem. Comme le prévoit les statuts, il était donc nécessaire de convoquer l'assemblée délibérante du Parc afin de procéder à l'élection de la Présidence et des membres du Bureau.

« Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure »

Durant ce Comité syndical, en majeure partie consacré aux élections, Jacqueline Bouyac, présidente sortante a été la seule à s'être portée candidate à sa propre succession. Lors de son allocution de candidature elle a insisté particulièrement sur le fait que « ...durant ce premier mandat, les premières instances du Parc ont été installées. Nous avons finalisé ou poursuivi de belles opérations (le renforcement des écogardes en période estivale, la réhabilitation du sommet Ventoux), nous en avons lancé de nouvelles et certaines sont sur le point de débiter (ex : atlas de la biodiversité communale, projet alimentaire territorial...). De beaux projets sont à donc venir. »

Et d'ajouter : « Le Parc va devoir prendre une nouvelle envergure, une autre dimension. Nous allons devoir mener de grandes actions ensemble. Il est important que le Parc puisse « avoir l'oreille » de nos partenaires financiers mais aussi de l'Etat et de l'Europe. Il est donc important que le Parc œuvre dans de bonnes conditions en lien étroit avec le Département et la Région. Je m'engage à tout faire pour que le Parc puisse agir de manière forte et volontariste auprès de nos communes et de nos intercommunalités, ainsi qu'aux côtés de tous nos partenaires qui attendent beaucoup du Parc. »

Ont été élus

Les élus qui siégeaient auparavant déjà au bureau ont, comme l'a rappelé la Présidente, « appris à travailler ensemble. Il s'agit donc de prolonger ce fonctionnement [...] » Ont donc été élu.e.s, au titre des intercommunalités : Jean Christophe Camp (CC Vaison Ventoux), Jérôme Bouletin (CoVe), Corinne Freychet (CCVS); au titre de représentants des communes du cœur de massif : Michel Jouve (Flassan), Eric Massot (Saint-Léger-du-Ventoux) et Jean-Pierre Ranchon (Sault). Et les représentants des communes : Frédéric Rouet (Villes-sur-Auzon), Serge Andrieu (Carpentras), Ghislain Roux (Malemort), Valérie Michelier (Caromb), Sandrine Raymond (Saint-Pierre-de-Vassols), Alexandre Roux (Entrechaux).

Après avoir traité les autres points à l'ordre du jour, la Présidente a invité tous les élus présents à se retrouver le 3 octobre prochain dans la vallée du Toulourenc. Temps fort de la rentrée, l'inauguration officielle du Parc naturel régional du Mont-Ventoux se tiendra à Savoillans en présence du président de la Région, Renaud Muselier, ainsi que Dominique Santoni, présidente du Département, et du Préfet de Vaucluse.

L.M.

Jacqueline Bouyac, première présidente du PNR Ventoux



La conseillère régionale et présidente de la Cove [Jacqueline Bouyac](#) a été élue première présidente du [Parc naturel régional \(PNR\) du Ventoux](#), avec un score sans appel de 94% des voix. Voilà enfin le Parc du Ventoux en ordre de marche.

« Et bien ça y est, ouf, on y est arrivé ! » Avec sa faconde coutumière, [Renaud Muselier](#), président de la [Région Sud](#), résume en une phrase plus de 20 ans de démarches, de réunions, de négociations, de tergiversations, de trois pas en avant suivi de trois pas en arrière. Bref, de gestation puis d'accouchement du Parc naturel du Ventoux.

Un dernier - et premier - acte

C'est dans la salle polyvalente de Malemort-du-Comtat, où se sont tenues tant de réunions liées à ce projet de Parc, que le dernier acte s'est joué hier lundi 25 janvier, avec l'élection de la première

Écrit par le 28 octobre 2024

présidente du Syndicat mixte de gestion du PNR Ventoux. A la fois le dernier acte, et le tout premier, puisqu'avec la désignation d'un conseil syndical, et d'une présidente, le PNR Ventoux est enfin doté d'un exécutif, d'une capacité à voter des budgets et à mettre en œuvre l'ensemble des programmes prévus dans sa charte.

L'élection est sans grande surprise, puisque Jacqueline Bouyac, conseillère régionale et conseillère municipale de Carpentras, mais aussi présidente de la Communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin (Cove), est la seule candidate. Seul Gilles Vève, maire de Saint Didier, lève la main au moment de la déclaration de candidature - mais pour dire qu'il ne se présente pas, et qu'il trouve regrettable que ce ne soit pas un maire qui soit à la tête du Parc.

94% des voix pour Jacqueline Bouyac

Le scrutin uninominal à bulletin secret se déroule ensuite, avec toutes les précautions nécessaires liées à l'application des gestes barrières. Et moins d'une heure après, le résultat tombe, sans appel : 110 voix pour Jacqueline Bouyac, 2 pour Gilles Vève, et 5 bulletins blancs. Un résultat logique pour la conseillère régionale, qui s'est impliquée avec une ardeur tenace à construire un consensus autour de ce projet de Parc, depuis 2018, avec le soutien sans faille d'un Renaud Muselier bien décidé à jouer la carte de la préservation et de la valorisation des territoires dans la Région Sud.

« Soutien sans faille de Renaud Muselier. »

Une fois les résultats promulgués, vient le temps des discours protocolaires. Le facétieux Ghislain Roux, maire de Malemort-du-Comtat, prend la parole en premier, pour constater que « dans le Ventoux, on est plus efficace pour le dépouillement qu'aux Etats-Unis » : hilarité générale assurée. Puis Jacqueline Bouyac, avec un message simple et clair : « comptez sur moi pour tenir mes engagements ». Après que Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse, ait rappelé que le Tour de France passera, en deux fois, au sommet du Ventoux dans son édition 2021, c'est au tour de Renaud Muselier de monter en tribune. Et on le sait très à l'aise avec cet exercice.

Un projet soutenu par l'Etat comme par la Région

C'est un candidat en future campagne - même si personne ne sait quand les Régionales auront finalement lieu - qui intervient, 20 minutes durant. Pour faire la liste des engagements de son équipe dans le domaine de la préservation des espaces naturels, pour rappeler que 16 des PNR sont situés dans la Région Sud. Mais aussi pour rendre hommage au travail de construction d'un consensus mené par Jacqueline Bouyac et Bénédicte Martin, qui ont su concilier la parole des agriculteurs, des associations de défense de l'environnement, des chasseurs, des sportifs... « Tout est compatible quand on se parle », conclut-il.

C'est enfin Bertrand Gaume, Préfet de Vaucluse, qui achève cette séquence, en rappelant « que ce projet de Parc est le fruit d'une volonté exprimée de manière souple par les acteurs d'un territoire, ce qui est la

Ecrit par le 28 octobre 2024

véritable expression d'une action intercommunale. Il permet au Ventoux d'entrer dans un club fort sélectif, qui lui donne un label incontestable et une crédibilité accrue. » Après cet adoubement par les « rois mages » du Département, de la Région et de l'Etat, il ne reste qu'au PNR Ventoux qu'à tenir ses promesses.